

Communiqué de presse
Paris, le 15 mai 2020

Institut Pasteur de Lille et association Prévention Routière : ensemble, ils valorisent la prévention dans les villes et villages prudents

Dans la lutte contre le Covid-19, l'étape du déconfinement repose en grande partie sur les territoires qui devront mettre en œuvre des mesures de prévention sanitaire et des plans de mobilité adaptés. L'institut Pasteur de Lille et l'association Prévention Routière ont décidé de les aider, ensemble, à relever ce défi et à valoriser leurs actions à travers le label Ville Prudente.

Un partenariat de long terme pour défendre des valeurs communes

Reconnus d'utilité publique, ces deux organismes partagent la culture de la prévention et œuvrent à son déploiement, sur le territoire, au plus près des habitants. Ainsi, dans leurs domaines d'expertise respectifs, ils visent à modifier les comportements pour le bien-être de tous. Autant de points communs qui, mutualisés, peuvent contribuer à lutter efficacement contre la crise sanitaire qui frappe notre pays, tout en rappelant qu'un risque n'efface pas l'autre et que le retour à la mobilité doit intervenir dans un contexte nouveau. Puis, au-delà, lorsque cette crise sera passée, l'engagement commun trouvera d'autres modes d'expression auprès des enfants comme de leurs aînés.

Distances de sécurité : un défi de taille bien connu de l'association Prévention Routière

Si aujourd'hui la crise du covid-19 met en avant l'importance de la distance physique comme geste de prévention sanitaire, ce sujet est essentiel sur la route. Chaque année, l'association Prévention Routière rappelle l'importance de cette distance suffisante avec le véhicule qui précède, pour respecter l'équilibre de la circulation et éviter une collision ou un grave accident. Demain, il en sera de même pour les distances physiques, défendus par les scientifiques de l'Institut Pasteur de Lille, afin de lutter contre le virus du covid-19. A plus long terme, les deux partenaires sont convaincus qu'adopter les bons comportements permettra d'éviter d'autres types d'épidémie.

Le label Ville Prudente prend une dimension sanitaire

Dès le mois de mai, les deux organismes accompagnent les collectivités territoriales, en première ligne du plan de déconfinement, dans leur stratégie de sécurité sanitaire et routière. Pour cela, elles identifient, sélectionnent et valorisent par des « coups de chapeau » toutes les initiatives innovantes en la matière et s'engagent à publier régulièrement les bonnes pratiques auprès de l'ensemble des communes et principalement des 212 communes labélisées « Ville Prudente ».

Contacts presse :

Cédric Bouquet - 06 83 09 44 45 – cedric.bouquet@pasteur-lille.fr

Sophy Sainten-Bourguignon – 06 38 83 11 25 – s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

A propos de



L'Institut Pasteur de Lille est une fondation privée reconnue d'utilité publique depuis 1898 qui met la science au profit de la recherche et de la prévention en santé. Acteur scientifique majeur des Hauts-de-France, reconnu internationalement, il joue également un rôle économique et d'innovation au travers de ses plateformes et startups en biotechnologie. Fort de 800 collaborateurs, le campus de

l'Institut Pasteur de Lille se consacre chaque jour à la recherche fondamentale et à la santé publique pour nous faire vivre mieux plus longtemps. Au sein du Centre de Recherche sur la Longévité, les 33 équipes de recherche luttent contre les maladies cardiovasculaires ou neurodégénératives, les maladies infectieuses, parasitaires et inflammatoires, les maladies métaboliques, les cancers ou encore le diabète. Membre du Réseau International des Instituts Pasteur (RIIP), financièrement et juridiquement indépendant, l'Institut Pasteur de Lille est habilité à recevoir dons, legs et mécénat pour ses projets de recherche.

www.pasteur-lille.fr



Association régie par la loi de 1901, l'association Prévention Routière a été créée en 1949 devant la montée de l'hécatombe routière pour « étudier et mettre en œuvre toutes mesures et encourager toutes initiatives propres à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière » (article 1 de ses

statuts). Reconnue d'utilité publique en 1955, agréée par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère chargé de la Jeunesse et des Sports, elle présente aujourd'hui la caractéristique d'être à la fois un opérateur d'actions de prévention et de sensibilisation, un centre d'information et d'expertise et une organisation militante. Depuis sa création, l'association Prévention Routière a fait de l'éducation routière une priorité. Elle propose aux enseignants de nombreux outils pédagogiques. Ce sont ainsi plus de 110 000 supports qui ont été diffusés au cours des huit dernières années. L'association Prévention Routière forme aussi plus de 300 intervenants en éducation routière chaque année. Tous les ans, les intervenants de ses comités départementaux et régionaux sensibilisent aux risques routiers près de 1 million d'enfants et d'adolescents.

www.preventionroutiere.asso.fr



Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière. Depuis

sa création en 1990, le concours des Écharpes d'Or a récompensé plus de 250 collectivités territoriales qui ont œuvré pour réduire le nombre et la gravité des accidents de la route sur leur territoire. Afin de donner un nouveau souffle à la relation qu'elle entretient avec les collectivités territoriales, l'association Prévention Routière a décidé de lancer le Label Ville Prudente. L'objectif de ce label est de mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières. Il est symbolisé par un panneau installé à l'entrée des villes labellisées qui est remis chaque année à l'occasion d'une cérémonie officielle.

www.villeprudente.fr